

**RENCONTRE DES COMMISSIONS ET OFFICES CHARGÉS DE L'ÉVALUATION DES
CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES AU SEIN DES PARLEMENTS
DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE**

SCIENCE, SOCIÉTÉ ET PARLEMENTS

Paris, 22 septembre 2008

Thèmes de la rencontre

MATINÉE : Comment les Parlements prennent-ils en compte la dimension scientifique et technologique des politiques publiques ? Quels sont leurs moyens d'information, d'évaluation et d'intervention ?

Les politiques publiques nationales ou européennes font aujourd'hui largement appel à la recherche et à l'innovation pour atteindre leurs objectifs en matière de croissance économique, de sécurité publique, de protection de l'environnement, de santé publique, de sécurité alimentaire, de développement de la société de l'information (biométrie, biotechnologies, développement durable, biodiversité, politique spatiale...)

L'apport de la science et de la technologie est-il suffisamment pris en compte dans l'élaboration de ces politiques publiques ? Quels moyens et quelles structures les Parlements ont-ils mis en place pour identifier et évaluer les outils technologiques permettant d'accroître l'efficacité des politiques publiques ?

Comment les Parlements peuvent-ils mieux s'informer pour intervenir en amont des décisions et enrichir leurs travaux d'évaluation, devenus essentiels, dans un domaine aussi spécifique et important que celui des sciences et des techniques ?

Quels moyens mobiliser pour valoriser ces travaux parlementaires, au niveau national et au niveau européen, afin qu'ils puissent davantage influencer les stratégies publiques mises en oeuvre ?

APRÈS-MIDI : Comment les Parlements répondent-ils aux interrogations de la société suscitées par l'utilisation de nouvelles technologies ? Comment mieux affirmer la légitimité du travail parlementaire dans l'analyse des risques ?

L'Union européenne et la plupart des Etats ont créé des organes gouvernementaux ou indépendants en charge de l'expertise scientifique ou de la protection des citoyens face au développement de certaines technologies, pour contribuer à l'évaluation et à la gestion des risques sanitaires, environnementaux ou éthiques (commissions informatique et libertés, agences de bioéthique, de contrôle des installations nucléaires ...)

Quelles relations les Parlements entretiennent-ils avec ces instances et comment assurent-ils le suivi de leurs activités ? Comment peuvent-ils mieux affirmer leur légitimité ?

Des forums, débats publics, conférences de citoyens et colloques sont organisés pour débattre des conséquences du développement de certaines technologies innovantes et des modes de régulation de leur utilisation (OGM, nanotechnologies, technologies de l'information, technologies médicales...) De plus en plus, on semble opposer démocratie représentative et démocratie participative.

Comment ces deux moyens d'expression peuvent-ils s'enrichir mutuellement sans réduire pour autant le rôle des Parlements au sein de l'Union européenne ? Comment les Parlements contribuent-ils à l'information des citoyens sur les bénéfices et les risques liés au développement de technologies innovantes et participent-ils aux débats de société qu'elles suscitent ?

Comment améliorer les échanges entre Parlements de l'Union européenne, coordonner leurs travaux et organiser un retour d'expériences pour peser sur la définition des politiques européennes ?